

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 mai 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 10

Convoqué le : 06/05/2022

Affiché le : 06/05/2022

L'an 2022 et le 16 mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle annexe de l'école sous la présidence de Monsieur LEOTARD Alexandre, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 06/05/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/05/2022.

Présents : M. LEOTARD Alexandre, M. HASLOUIN Patrick, Mme PILLAVOINE Aude, M. HYAIS Bruno, Mme, M. RICHEL Jacky, Mme LEBRETON Marlène, Mme FERNANDES Stéphanie

Absent excusé(e) : Mme CLOUSEAU Linda donne pouvoir à FERNANDES Stéphanie, M. LEGROS Patrick donne pouvoir à LEOTARD Alexandre, M. BREUILLARD Alain donne pouvoir à PILLAVOINE Aude

Absents : M. PIETZAK Patrice

Secrétaire de séance : M. HYAIS Bruno

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte rendu du conseil municipal du 04 avril 2022, il est signé par tous les membres présents.

I. VALIDATION NOUVEAU SITE INTERNET

Le maire présente aux élus qui n'avaient pu assister à la réunion de présentation du nouveau site internet, le devis ainsi que le visuel prévu du nouveau site. Le devis de ARTIFICA d'un montant de 1 465.20 € TTC comprend un abonnement de 24 mois ainsi que la création du compte de la commune et la formation à l'utilisation pour les personnes en charge de la gestion du site.

Adopté à l'unanimité.

II. TRAVAUX REFECTION VOIRIE

Le maire présente au conseil un devis de l'entreprise SEVESTRE d'un montant de 850.00 € HT concernant la réparation de trous sur les trottoirs au niveau de la place de l'Eglise.

Adopté à l'unanimité.

III. REMPLACEMENT ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente au conseil un devis de la SICAP d'un montant de 6 511.10 € HT concernant le remplacement de 10 appliques d'éclairage public par applique LED.

Ce projet étant subventionnable par le SIERP, il propose de déposer un dossier de demande de subvention sur l'année 2022.

Adopté à l'unanimité.

IV. DIVERS

- Organisation du repas pour les aînés de la commune prévu le 03 juillet à la salle des

- fêtes,
- Le maire présente le projet d'enfouissement proposé par la SICAP. Les membres du conseil se positionnent favorablement pour ce projet et vont prendre contact avec les différents interlocuteurs. Le dossier sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil quand les éléments nécessaires à l'étude auront été réunis.
 - Organisation pour les élections législatives des 12 et 19 juin,
 - Courrier du Président de la région Centre Val de Loire,
 - Info sur devis à venir de Sevestre pour pose 3 panneaux,
 - Pour info, cout MO Travaux place : 4 970.00 € HT au lieu de 5 999.00 € HT,
 - Subvention DETR prévue à 18 800.00 €,
 - Info sur future visite du candidat et sa suppléante aux législatives le 10 juin à 14h,
 - Organisation de la fête des voisins qui aura lieu le 10 juin + remise des calculatrices aux élèves de CM2,
 - Point communication à prévoir sur les problèmes de stationnement,
 - Retour positif sur la journée d'ouverture de la ludothèque.

Le maire donne la parole aux adjoints

- Bruno HYAIS signale une problématique de végétation débordante chemin du Souchon. Prévoir un courrier aux riverains
- Aude PILLAVOINE informe le conseil qu'elle a assisté à une réunion en Seine et Marne sur aides possibles pour l'amélioration des chemins. A voir s'il existe un programme identique sur le Loiret.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h00**.

En Mairie, le 16/05/2022

Le Maire, Alexandre LEOTARD